

EXAMENS DU DEUXIÈME SEMESTRE

**Module :** Gestion des risques financiers

**Niveau :** M2 Finance d'Entreprise

**Date :** 20/01/2025

**Enseignant :** Mohamed Ali MEROUDJ

**Session :** Normale

**Durée :** 1 heure 30 minutes

Identification de l'étudiant :	Nom et prénom.....	Groupe .....	Signature.....
--------------------------------	--------------------	--------------	----------------

**Première partie : Question à choix multiple**

**[16.5 points]**

Consigne :

- Répondez aux questions en cochant la(es) bonne(s) réponse(s).

**Question 01 :** le risque est lié :

- **à la vulnérabilité de l'entreprise.**
- **à la probabilité et la possibilité de la menace.**
- **à la probabilité et la possibilité de l'opportunité.**
- aux ressources et aux objectifs de l'entreprise.

**Question 02 :** le risque au sens financier reflète :

- **les dommages liés aux activités économiques et/ou agents économiques.**
- les dommages associés à des conséquences pouvant affecter le milieu industriel.
- les dommages associés à des conséquences pouvant affecter les droits et les obligations des personnes.
- les opportunités et les menaces auxquels les managers sont exposés.

**Question 03 :** dans le traitement des risques, la politique du transfert :

- **fait appel à l'assurance, la titrisation et les instruments financiers dérivés.**
- est la plus simple et la moins chère, à moins qu'elle soit possible.
- fait référence à l'assurance et à la provision.
- diffère d'une entreprise à une autre en fonction des ressources disponibles et des stratégies tracées.

**Question 04 :** le regroupement FERMA vise :

- **le recueil des meilleures pratiques européennes en matière de gestion des risques des entreprises.**
- **la fourniture des moyens de coordination dans le domaine de la gestion des risques.**
- l'adoption du cadre COSO comme référentiel unique en matière de gestion des risques.
- la publication des contrôles internes dans les états financiers des entreprises.

**Question 05 :** selon les définitions de la gestion des risques, cette discipline permet :

- **l'intégration et la prise en considération de l'incertitude environnementale.**
- l'exclusion des parties prenantes.
- **l'augmentation des chances quant à l'atteinte des objectifs de l'organisation.**
- **l'identification et le traitement méthodiques des risques.**

**Question 06 :** pour survivre face au risque de liquidité, les accords Bâle III ont introduit :

- **le ratio de liquidité à court terme.**
- **le ratio structural de liquidité à long terme.**
- le ratio de liquidité réduite.
- le ratio de liquidité générale.

**Question 07 :** les risques financiers s'occurrent à cause des :

- **fluctuations des prix du marché (taux d'intérêts, de change, matières...).**
- **transactions avec les autres acteurs économiques.**
- **actions ou faillites internes ou externes.**
- types de la concurrence dans le marché.

**Question 08 :** pour gérer les risques financiers, les organisations peuvent :

- **accepter, d'une manière active ou passive, les risques auxquels l'organisation est exposée.**
- **couvrir la partie d'exposition qui nécessite et/ou qui doit être couverte.**
- **couvrir toutes les expositions auxquelles l'organisation est confrontée.**
- élaborer des rapports périodiques sur l'environnement concurrentiel.

**Question 09 :** pour clôturer un contrat à terme du taux de change nous pouvons :

- **effectuer la livraison conformément aux conditions du contrat à terme.**
- **clôturer le contrat à terme en achetant ou en vendant un contrat compensatoire aux taux du marché, avec un gain ou une perte en conséquence.**
- **prolonger ou reconduire le contrat à une autre date aux taux du marché.**
- ne rien faire.

**Question 10 :** la capacité ou la volonté d'une organisation à supporter un niveau déterminé de risque constitue :

- **sa tolérance au risque.**
- sa supervision du risque.
- son exposition au risque.
- son risque concurrentiel.

**Question 11 :** lorsqu'une organisation est exposée à une possibilité d'erreur, de fraude ou de lacune dans les procédures ou les systèmes, elle est exposée :

- **à un risque opérationnel.**
- à un risque de marché.
- à un risque de crédit.
- à un risque pur.

**Deuxième partie : Questions dichotomiques (vrai/faux)**

**[03.5 points]**

1. Le COSO report (1994) vise la satisfaction des attentes relatives à la mise en place et au pilotage d'un système de contrôle interne performant qui se base sur l'atteinte des objectifs relatifs au reporting financier et extra financier.  
O Vrai      **O Faux**
2. Le vendeur du contrat *option* n'a pas l'obligation de livrer, ou d'accepter la livraison, du sous-jacent si l'acheteur du contrat *option* l'exerce.  
O Vrai      **O Faux**
3. Les stratégies et les produits que les organisations utilisent pour les protéger des risques financiers sont les mêmes utilisés par les spéculateurs pour fructifier leurs profits.  
O **Vrai**      O Faux
4. Les contrats d'intérêt de types *forward* (à terme) et/ou *futures* (futures) permettent de fixer un taux d'intérêt pour une période de temps spécifique.  
O **Vrai**      O Faux
5. La concentration est une source de risque de crédit qui s'applique aux organisations exposées au crédit dans des secteurs concentrés.  
O **Vrai**      O Faux
6. Le risque opérationnel et le risque de liquidité sont apparus dans la période où l'auto-assurance était le moyen favorable de couverture contre les risques.  
O Vrai      **O Faux**
7. Le comité de Bâle, par son pouvoir supranational et ses décisions exécutoires, impose des normes mondiales destinées à renforcer le dispositif prudentiel bancaire.  
O Vrai      **O Faux**

**Bonne chance**